

PROGRAMME DE TRAVAIL PRÉVISIONNEL 2008

Rappel:

Les objectifs poursuivis par l'association sont les suivants (article 4 des statuts)

- faire toutes propositions de développement et d'aménagement de la région urbaine de Lvon.
- promouvoir le partenariat et renforcer les complémentarités entre collectivités à l'intérieur de la région urbaine de Lyon,
- susciter et animer, en tant que de besoin, des démarches de coopération entre institutions ou structures compétentes en matière de développement et d'aménagement,
- > prendre toutes mesures permettant la réalisation des objectifs mentionnés ci-dessus,
- organiser, pour ce faire, toute manifestation susceptible de renforcer la cohésion au sein de cet espace.
- Le programme de travail 2008 proposé à l'assemblée générale du 3 décembre 2007 comporte la poursuite des actions et projets lancés lors des exercices précédents et l'engagement, à la demande de la Région Rhône-Alpes, d'un chantier de réflexion sur la thématique du développement métropolitain durable.
- Les actions à poursuivre en 2008 concernent :
 - Les déplacements

Etude des conditions de mise en œuvre de la tarification multimodale zonale: modalités d'organisation, règles de fonctionnement, traduction billettique.

L'économie

Mise en réseau des observatoires économiques

Il s'agit d'enclencher le processus de travail partenarial (OMPREL) et de produire les premiers indicateurs pour deux des quatre axes prioritaires retenus : veille logistique élargie à la région urbaine, indicateurs de comparaison européenne en lien avec le suivi de la DTA, indicateurs généraux concernant la région économique lyonnaise (résultats globaux et part des différents territoires). Un rapprochement méthodologique sera effectué pour les deux autres axes : suivi des grandes zones d'activités, mutations économiques.

Schéma de promotion économique

Présentation de la proposition de plan d'action des agences de développement, des gestionnaires de parcs et d'Alliance logistique pour la filière logistique.

Intermodalité fret

Suite au comité de pilotage de la DTA de juin 2007, conduite d'une approche globale des besoins en équipements d'intermodalité fret à court et moyen terme sous maîtrise d'ouvrage RUL (cofinancement FNADT-RUL).

Tourisme métropolitain

Réseau du patrimoine XXème « Les Utopies réalisées »

La RUL assure le portage et l'animation du Réseau et contribue à la réalisation des premiers outils de médiation touristique. L'objectif est d'installer ce nouveau produit du tourisme culturel et d'accompagner le réseau vers son autonomie.

Identification des axes de développement du tourisme urbain

Présentation des propositions suite à l'étude conduite en 2007.

Coopération des Conseils de développement

Suite à la charte de coopération signée le 15 novembre 2007 par les Conseils de développement du Grand Lyon, du Nord-Isère, du Pays Viennois et de Saint-Etienne Métropole, la RUL accompagne le premier chantier de réflexion retenu sur le thème de l'économie en vue d'une contribution commune présentée fin 2008.

Pour la réalisation de ce programme de travail, il est proposé un budget prévisionnel basé sur des cotisations d'un montant strictement identique aux exercices précédents.